



BIEN VIVRE ENSEMBLE

JUILLET 2023

Informations MAIRIE :

Les horaires :

Lundi de 16h à 19h - Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez nous contacter via la boîte mail : mairie.audrieu@orange.fr –

☎ 02 31 80 21 51- ✉ 5 rue du Moutier

Informations sur Facebook : Municipalité Audrieu et sur panneau pocket.

Philippe GAUTIER, Maire : 06 10 47 47 65

André VERGER, 1^{er} adjoint : 07 72 14 70 11

Gaëlle BERNARD, 2^{ème} adjoint : 06 85 40 96 55

David DRUT, 3^{ème} adjoint : 06 86 16 64 20

Vigilance sécheresse pour l'ensemble du Calvados : Il est nécessaire d'avoir un usage raisonné de notre consommation.

Permanences des élus le samedi de 10h à 12h

- 8 juillet - :26 août – en septembre : 9 / 16 / 23 et 30 – en octobre : 7 / 14 et 21

Démarches administratives

Le recensement s'effectue dès 16 ans auprès de la mairie sur présentation de votre livret de famille et d'une pièce d'identité.

Carte d'identité et passeport : demande et renouvellement à effectuer auprès de la mairie de Tilly-sur-Seulles (02 31 80 80 26) – (Photomaton sur place).

Accès aux déchèteries :

Il est désormais possible de demander sa première carte, déclarer un vol, une perte, un déménagement ou un dysfonctionnement sur le site www.seroc14.fr

Ce site permet aussi de faciliter l'accès des usagers à l'information et aux services liés à la gestion des déchets.

Autorisations d'urbanisme :

Depuis le 1er janvier 2022, la dématérialisation des demandes d'urbanisme est mise en place. Vos projets de travaux peuvent être déposés sur le guichet unique de dépôt : urba-demat.ter-bessin.fr

« **Un guide d'utilisateur** » peut vous être communiqué sur demande (par mail ou sur place à la mairie)

Correspondant de proximité PRO BTP

M. Daniel TOUSSAINT, habitant de la commune d'Audrieu, est bénévole de proximité PRO BTP.

Les activités de loisirs et d'action sociale menées par PRO BTP s'adressent aux anciens de la profession ainsi qu'à leur famille.

N'hésitez pas à le contacter : 06 75 49 86 25 - toussaint-daniel@orange.fr

Espaces verts

Les beaux jours sont arrivés.

L'utilisation d'engins bruyants est permise :

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 les jours ouvrés

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 les samedis

De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie de Fontenay-le-Pesnel :

Horaires d'été jusqu'au 30 septembre

Lundi de 14h à 18h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars

Lundi de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Les feux de tous types sont interdits, tout comme les dépôts sauvages.

Malheureusement, nous sommes obligés de constater que cela n'est pas respecté par tous



Rappel sur la taille des haies (suite à plusieurs questionnements) :

Les haies mitoyennes, plantées en limite de propriété, doivent être entretenues par les deux parties (chacun son côté).

Les haies non mitoyennes, si elles sont plantées sur son terrain, sont à la charge intégrale du propriétaire.

Les haies et les arbres doivent être taillés afin de ne pas empiéter sur les trottoirs, la chaussée ou empêcher le fonctionnement de l'éclairage public.

D'une manière générale, soyons attentifs à notre environnement et au respect de l'autre.

Balayeuse

Dates de passage : 20 juillet, 21 août, 21 septembre et 19 octobre

Frelons asiatiques

Tous les nids doivent être signalés en mairie pour déclencher leur destruction.

Notre référent mairie : M. David DRUT (06 86 16 64 20) - suppléant : M. Alain MIREY (07 85 60 14 86)

Nos amis les bêtes

Pour la propreté de la commune et le respect des services techniques, merci de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux aussi bien sur la voie publique que sur les espaces verts.

Des sacs sont à disposition place des commerces.

😊 **Un geste simple pour laisser la commune propre.**

👉 Pour rappel, les chiens sont interdits dans le cimetière, à l'aire de jeux, au city stade et sur le stade.

Nous avons été informés de violences commises sur des chats.

Aucune raison ne peut expliquer cela !



Cimetière

Merci de bien vouloir respecter les lieux.

Depuis le 1er juillet 2022, l'utilisation de phytosanitaire est interdite dans le cimetière.

L'entretien des abords des concessions incombe aux familles.

Merci de bien vouloir remettre en place le matériel mis à votre disposition pour arroser.

Sécurité

Automobilistes, motocyclistes, piétons, cyclistes, joggers... **respectons tous le code de la route !**

Nous rappelons également que le port du casque est obligatoire à vélo pour les enfants de – de 12 ans et qu'il est fortement conseillé pour les autres.

Le stationnement sur les trottoirs est interdit dans la commune (arrêté 21-2021).

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est installé à l'entrée de la salle multi-associative et un second à l'entrée de la mairie (ces 2 appareils sont équipés d'un pack adulte et d'un pack pédiatrique).

Animation, jeunesse

- Les Francas organisent tout l'été des séjours au départ d'Audrieu pour les 3-17 ans (02 31 47 61 61) Dispositif « colos apprenantes » reconduit pour cette année.
- Stages gym et multisports : du 10 au 13/07 organisés par la MJC à la SMA.
- Sophro kids : stages du 18 au 21 /07 et du 21 au 25/08 à la SMA : inscription au 07 86 42 73 05
- Cinéma et patrimoine, projection en plein air du film d'animation : « Tous en scène 2 », le 27 août au château d'Audrieu.
- Forum des associations le 2 septembre 2023 de 13h00 à 18h00 à Fontenay-le-Pesnel.
- Les joyeux cyclos organisent deux randonnées : Cyclo le 16 septembre / VTT le 5 novembre 2023.
- Le comité des fêtes organise une foire à tout le 24 septembre 2023.

- BAFA et BAFD : renseignement au 02 31 47 61 61 auprès des Francas du Calvados.
Participation financière des Francas et de la municipalité d'Audrieu à hauteur de 100€.

Projets en cours

- Installation d'une table de ping-pong dans le verger.
- Sécurisation des arrêts de bus
- Changement des pare-ballons au stade municipal
- Effacement de réseaux : rues Philippe Livry-Level, Vaubadon et de la gare.
- Busage du fossé entre la rue du stade et la mairie.

Projets à venir

- Rétrocession lotissement Cœur de bourg
- Nettoyage du toit de l'église

Ecole Pablo Neruda

La rentrée des classes se fera le lundi 4 septembre 2023 à 8h30.

L'école sera à nouveau composée de 9 classes.

Des parkings sont à votre disposition tout autour de l'école, ils permettent de garantir la sécurité de nos enfants.

Pour rappel, les arrêts et le stationnement sont interdits rue du commandant Cousteau. (Arrêté 51-2021).

Ecole : 02 31 80 26 67 /0140731u@ac-normandie.fr

Périscolaire : 02 31 80 20 04

Opération Tranquillité Vacances

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération tranquillité vacances (OTV). Les gendarmes veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

Pour vous inscrire : remplir le formulaire disponible en ligne et le déposer à la brigade de gendarmerie de Tilly-sur-Seulles : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

Bon à savoir : En complément de l'opération tranquillité vacances, les correspondants sûreté de la gendarmerie proposent une consultation gratuite, destinées à améliorer la protection de votre habitation toute l'année y compris en votre présence. Renseignez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Tilly-sur-Seulles.

Nous vous souhaitons un bel été



Votre équipe municipale